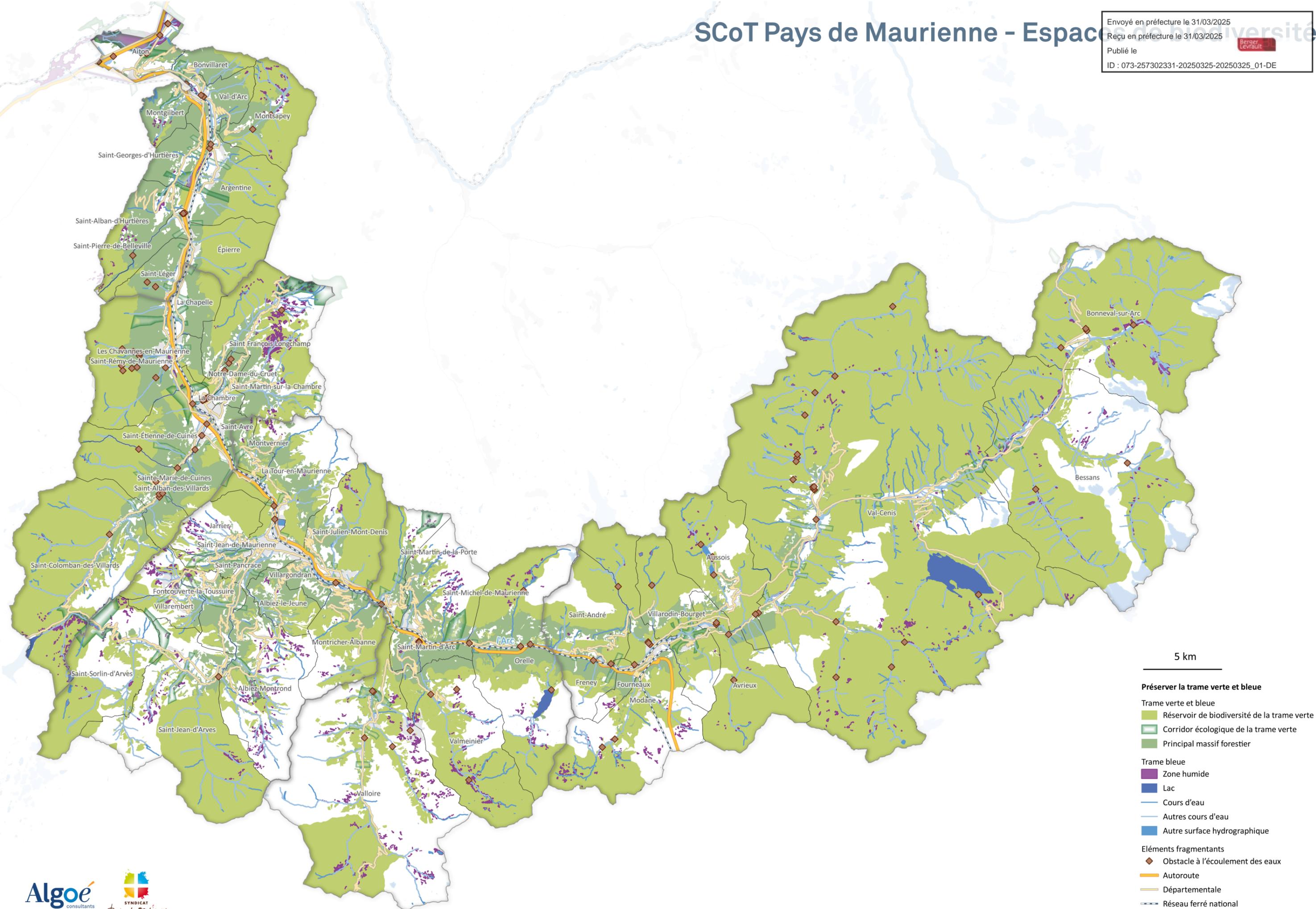


Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Maurienne

Atlas cartographique du
**Document d'Orientations et d'Objectifs
(DOO)**

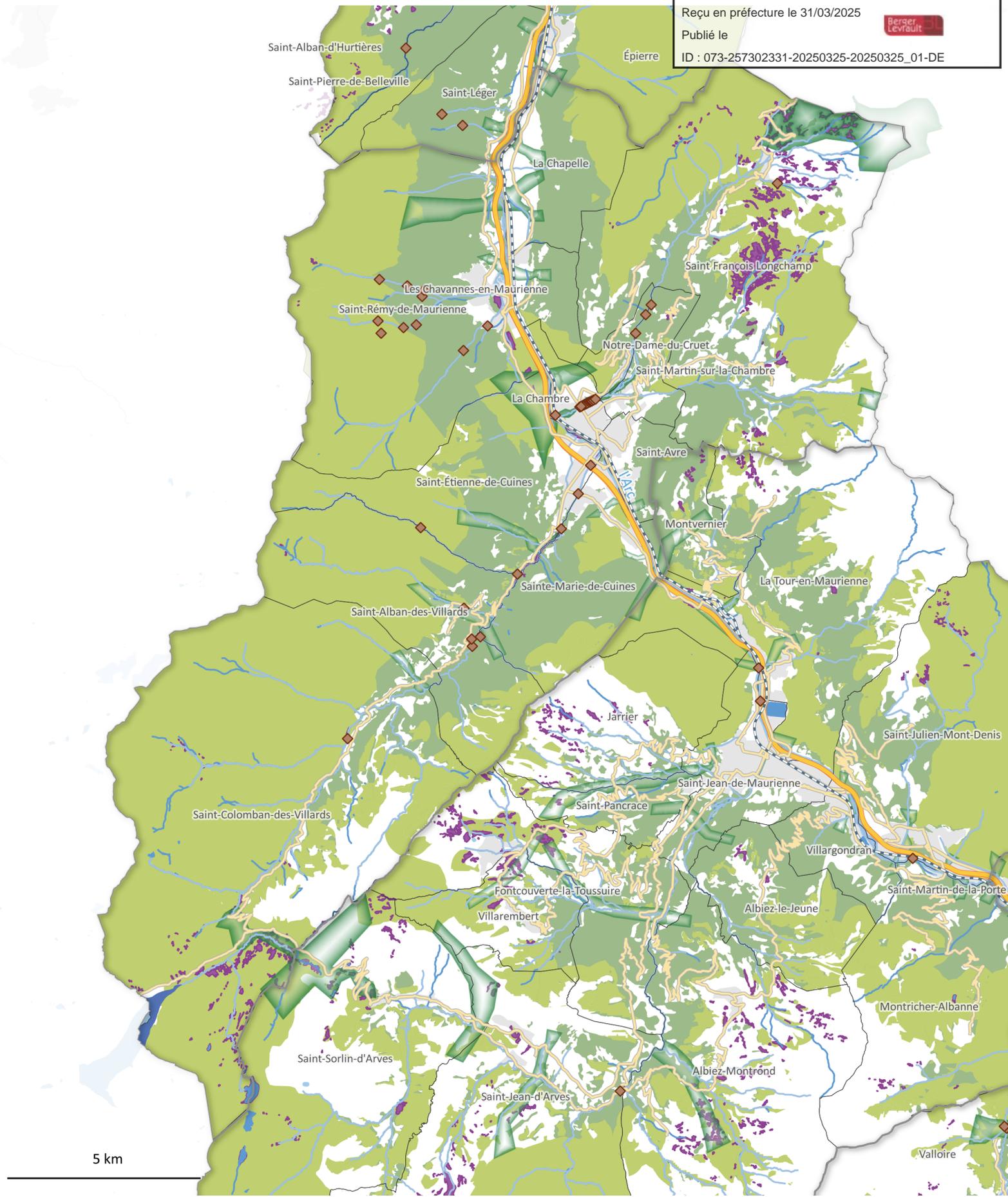
SCoT arrêté par le comité syndical du 25
mars 2025







- Préserver la trame verte et bleue**
- Trame verte et bleue
 - Réservoir de biodiversité de la trame verte
 - Corridor écologique de la trame verte
 - Principal massif forestier
 - Trame bleue
 - Zone humide
- Lac
 - Cours d'eau
 - Autres cours d'eau
 - Autre surface hydrographique
- Eléments fragmentants
- ◆ Obstacle à l'écoulement des eaux
- Autoroute
 - Départementale
 - Réseau ferré national



Préserver la trame verte et bleue

Trame verte et bleue

- Réservoir de biodiversité de la trame verte
- Corridor écologique de la trame verte
- Principal massif forestier

Trame bleue

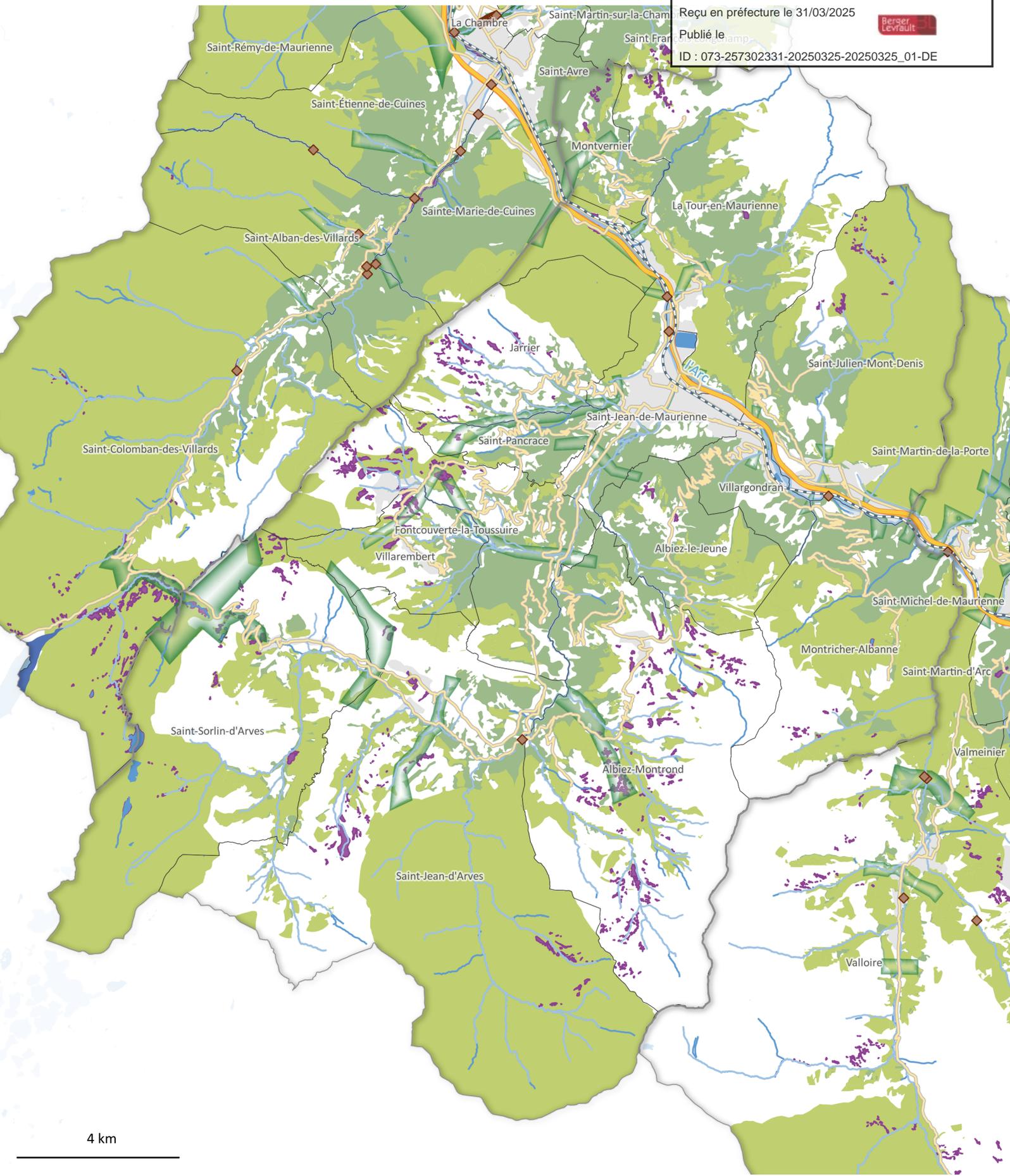
- Zone humide

- Lac
- Cours d'eau
- Autres cours d'eau
- Autre surface hydrographique

Eléments fragmentants

- Obstacle à l'écoulement des eaux

- Autoroute
- Départementale
- Réseau ferré national



4 km

Préserver la trame verte et bleue

Trame verte et bleue

-  Réservoir de biodiversité de la trame verte
-  Corridor écologique de la trame verte
-  Principal massif forestier

Trame bleue

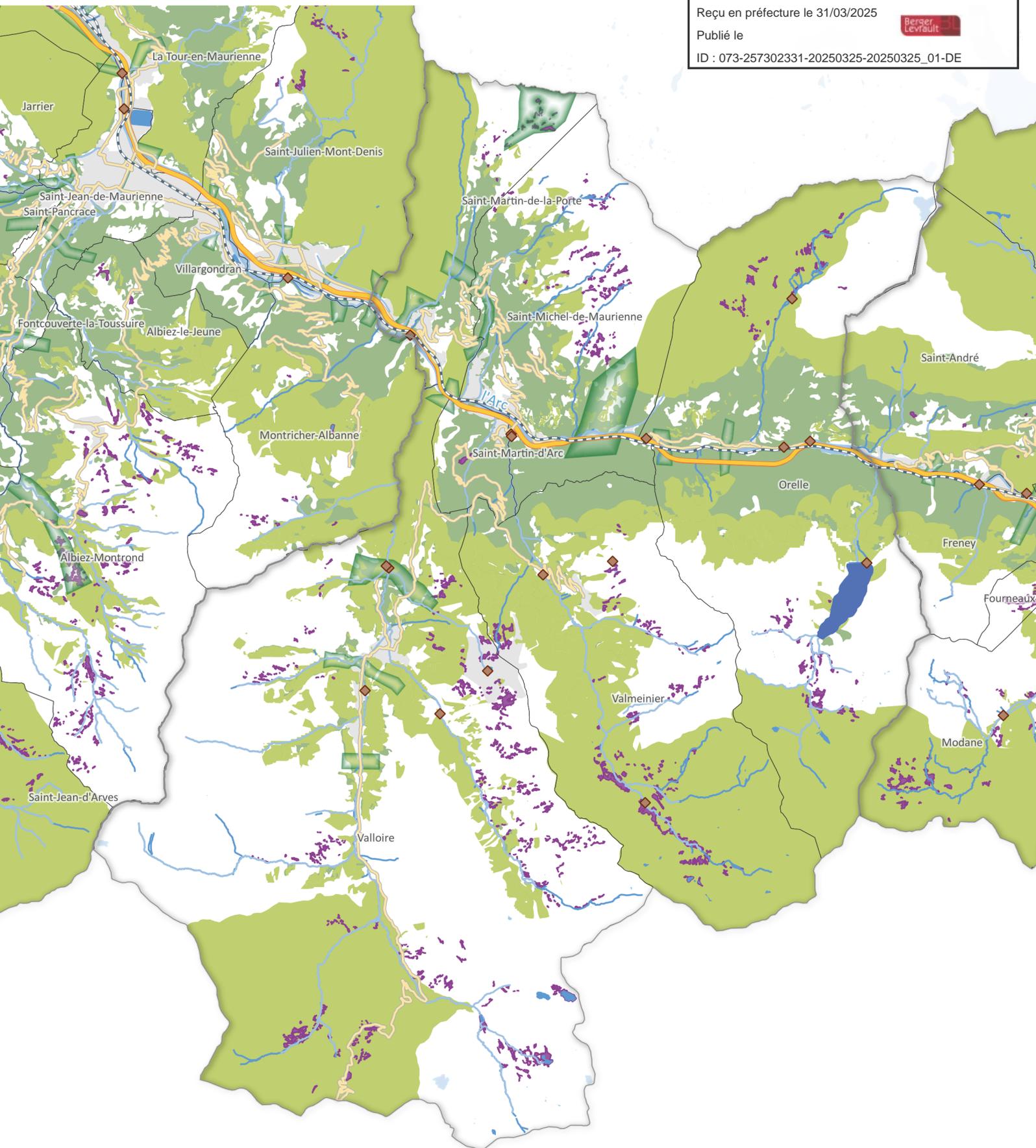
-  Zone humide

-  Lac
-  Cours d'eau
-  Autres cours d'eau
-  Autre surface hydrographique

Eléments fragmentants

-  Obstacle à l'écoulement des eaux

-  Autoroute
-  Départementale
-  Réseau ferré national



4 km

Préserver la trame verte et bleue

Trame verte et bleue

- Réservoir de biodiversité de la trame verte
- Corridor écologique de la trame verte
- Principal massif forestier

Trame bleue

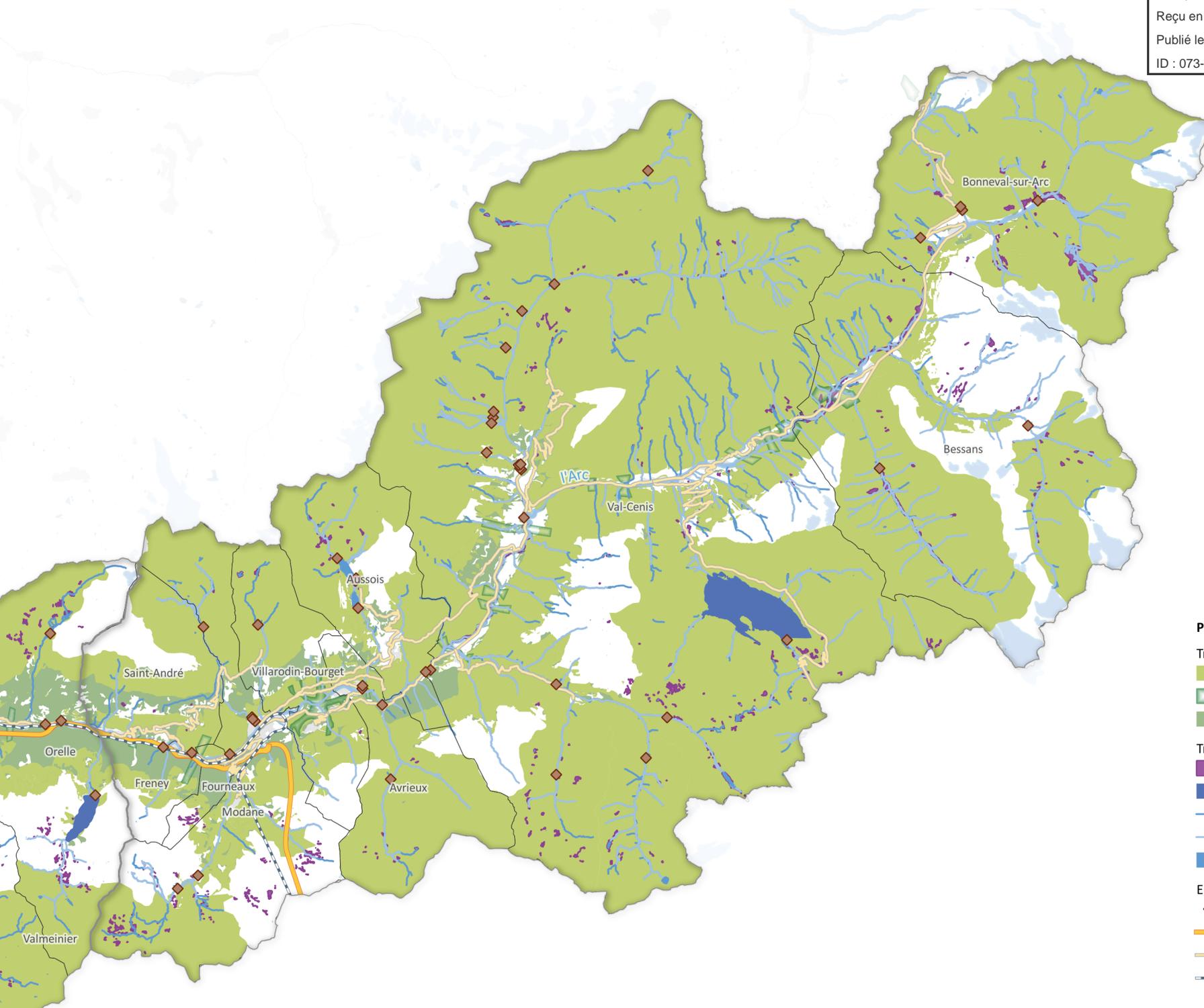
- Zone humide

- Lac
- Cours d'eau
- Autres cours d'eau
- Autre surface hydrographique

Eléments fragmentants

- Obstacle à l'écoulement des eaux

- Autoroute
- Départementale
- Réseau ferré national



8 km

Préserver la trame verte et bleue

Trame verte et bleue

- Réserveur de biodiversité de la trame verte
- Corridor écologique de la trame verte
- Principal massif forestier

Trame bleue

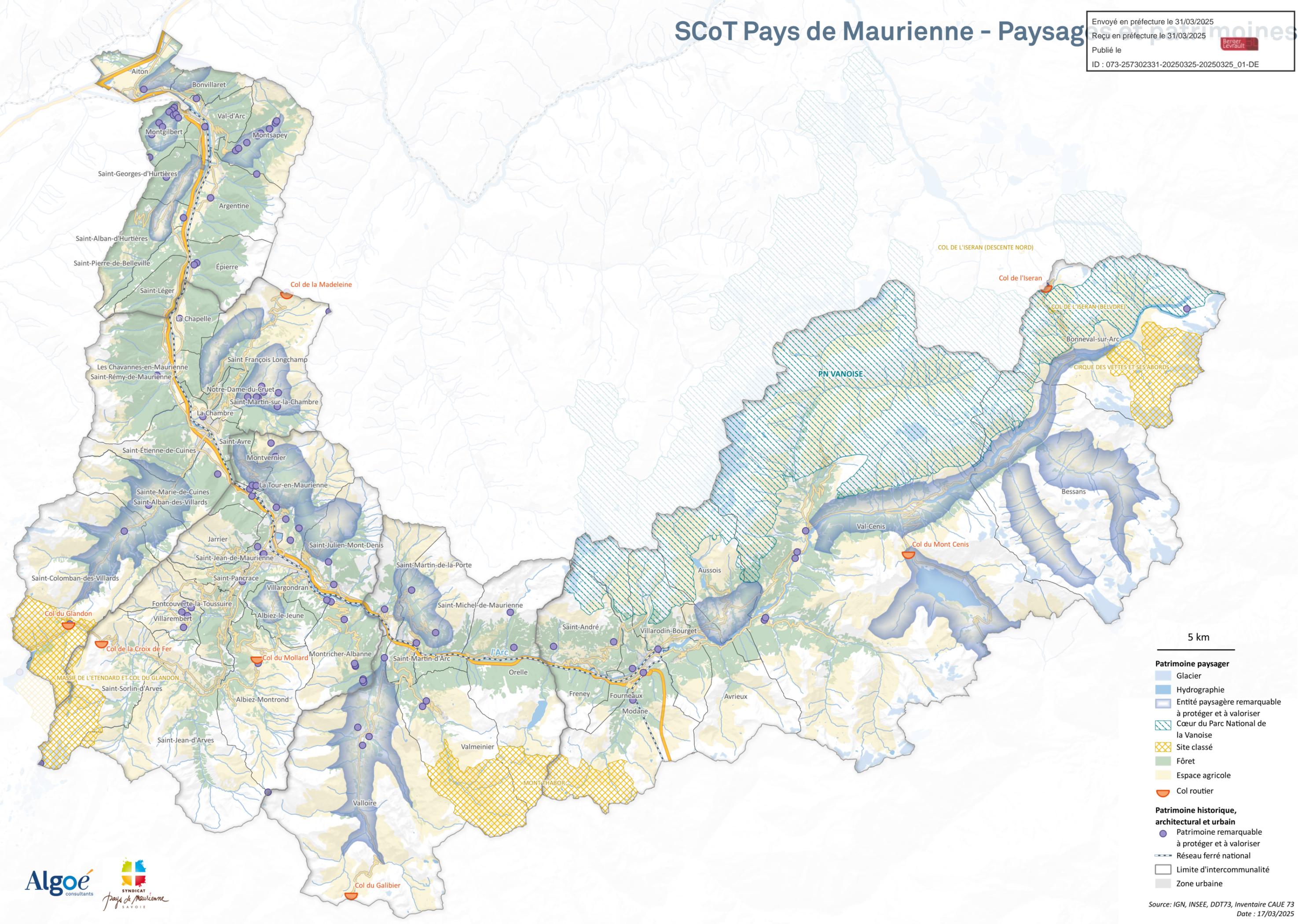
- Zone humide
- Lac
- Cours d'eau
- Autres cours d'eau
- Autre surface hydrographique

Éléments fragmentants

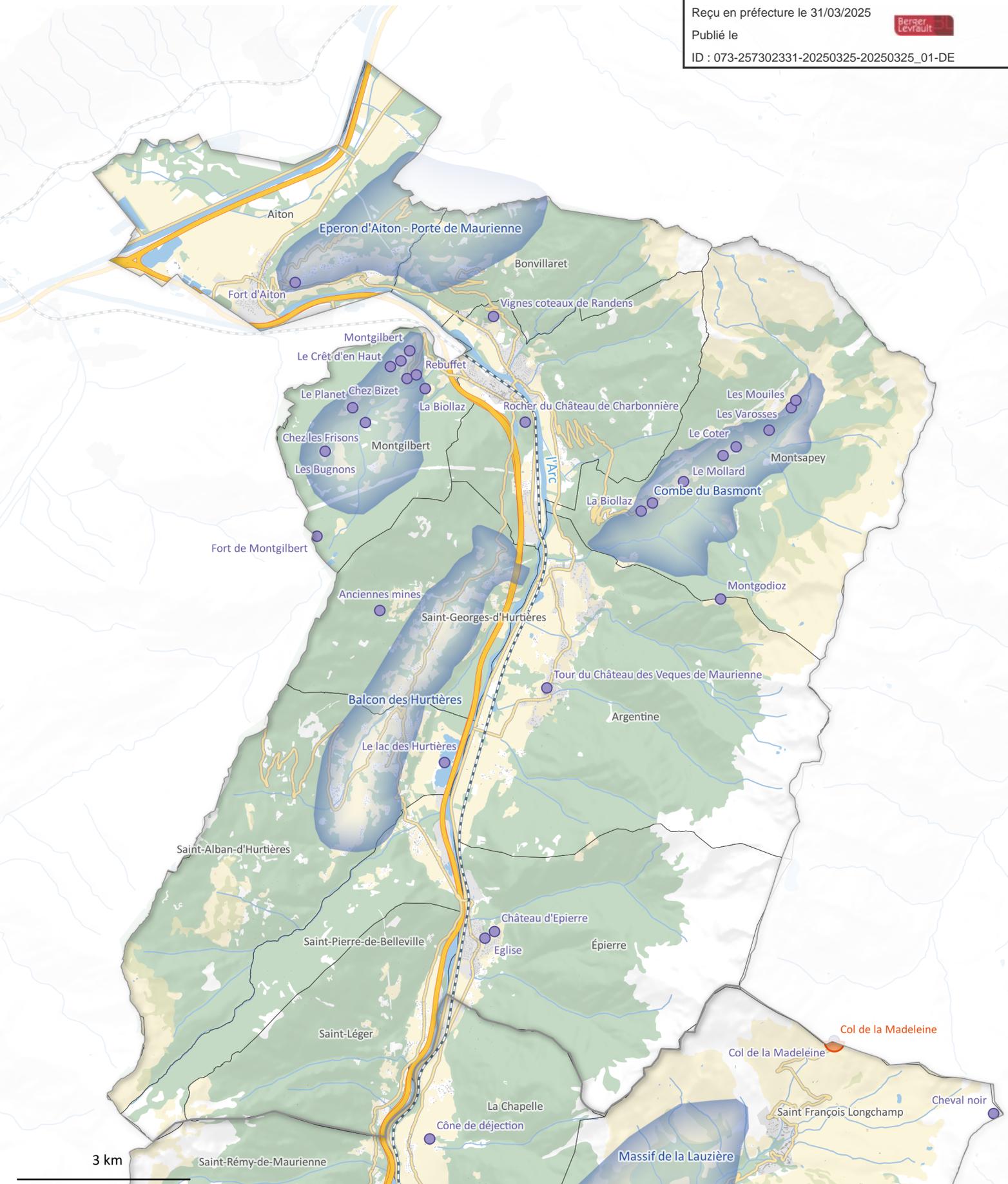
- ◆ Obstacle à l'écoulement des eaux
- Autoroute
- Départementale
- Réseau ferré national

SCoT Pays de Maurienne - Paysag

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 073-257302331-20250325-20250325_01-DE



Envoyé en préfecture le 31/03/2025
 Reçu en préfecture le 31/03/2025
 Publié le
 ID : 073-257302331-20250325-20250325_01-DE



3 km

Patrimoine paysager

- Glacier
- Hydrographie
- Entité paysagère remarquable à protéger et à valoriser
- Cœur du Parc National de la Vanoise
- Site classé
- Forêt
- Espace agricole

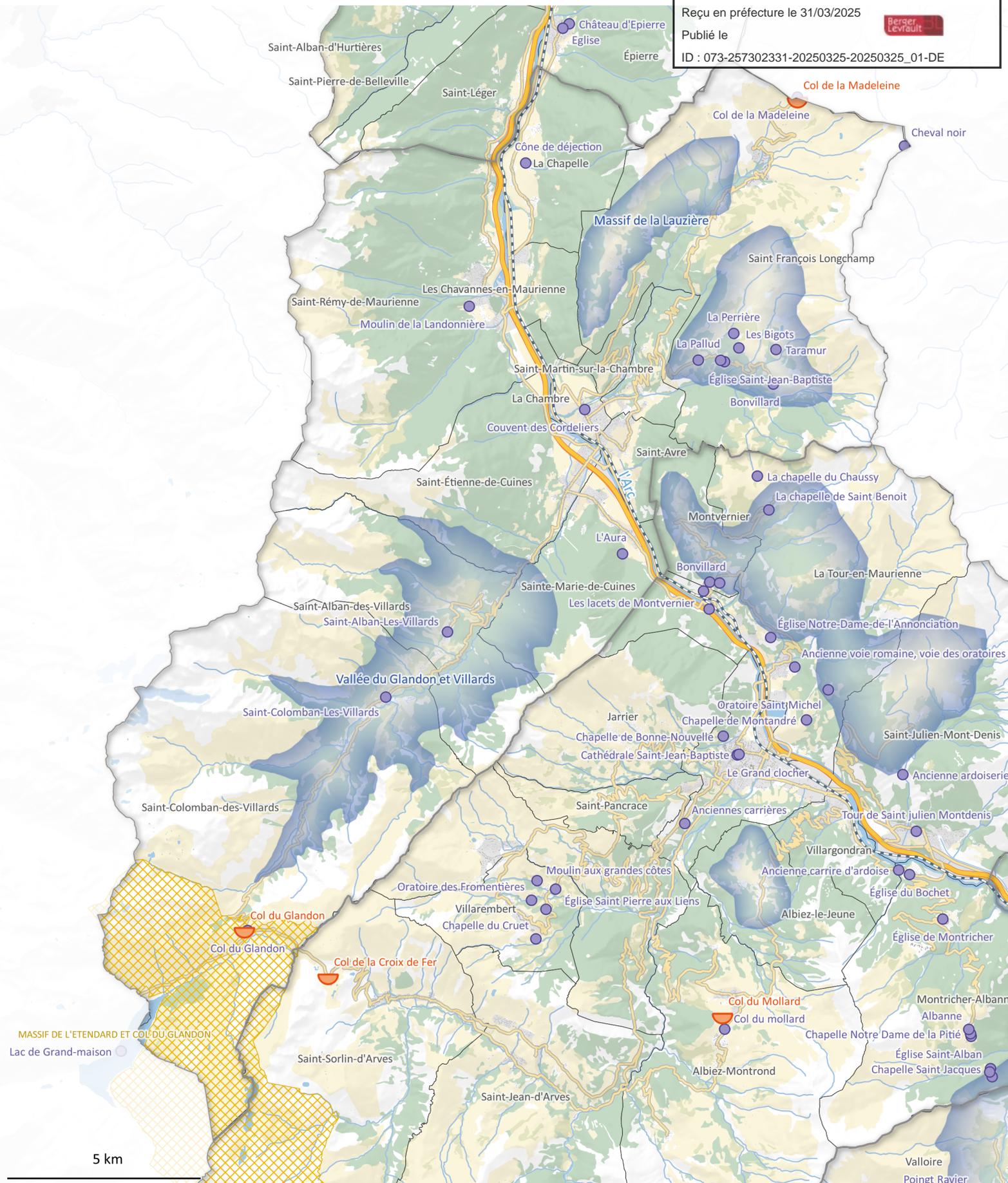
Col routier

Patrimoine historique, architectural et urbain

- Patrimoine remarquable à protéger et à valoriser
- Réseau ferré national
- Limite d'intercommunalité
- Zone urbaine



Envoyé en préfecture le 31/03/2025
 Reçu en préfecture le 31/03/2025
 Publié le
 ID : 073-257302331-20250325-20250325_01-DE



5 km

Patrimoine paysager

- Glacier
- Hydrographie
- Entité paysagère remarquable à protéger et à valoriser
- Cœur du Parc National de la Vanoise
- Site classé
- Fôret
- Espace agricole

Col routier

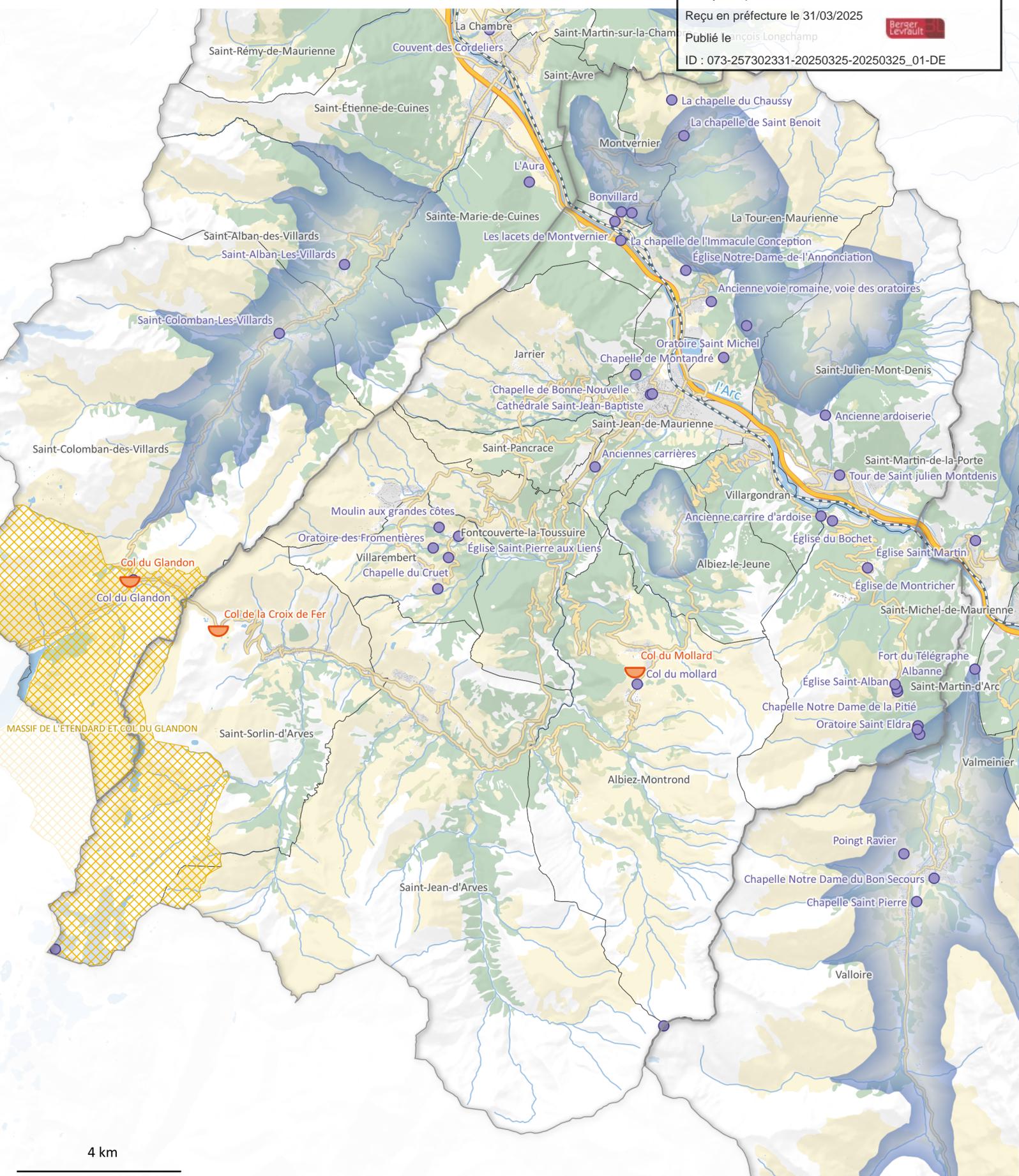
Patrimoine historique, architectural et urbain

- Patrimoine remarquable à protéger et à valoriser
- Réseau ferré national
- Limite d'intercommunalité
- Zone urbaine

Algoé
consultants



Envoyé en préfecture le 31/03/2025
 Reçu en préfecture le 31/03/2025
 Publié le 31/03/2025
 ID : 073-257302331-20250325-20250325_01-DE



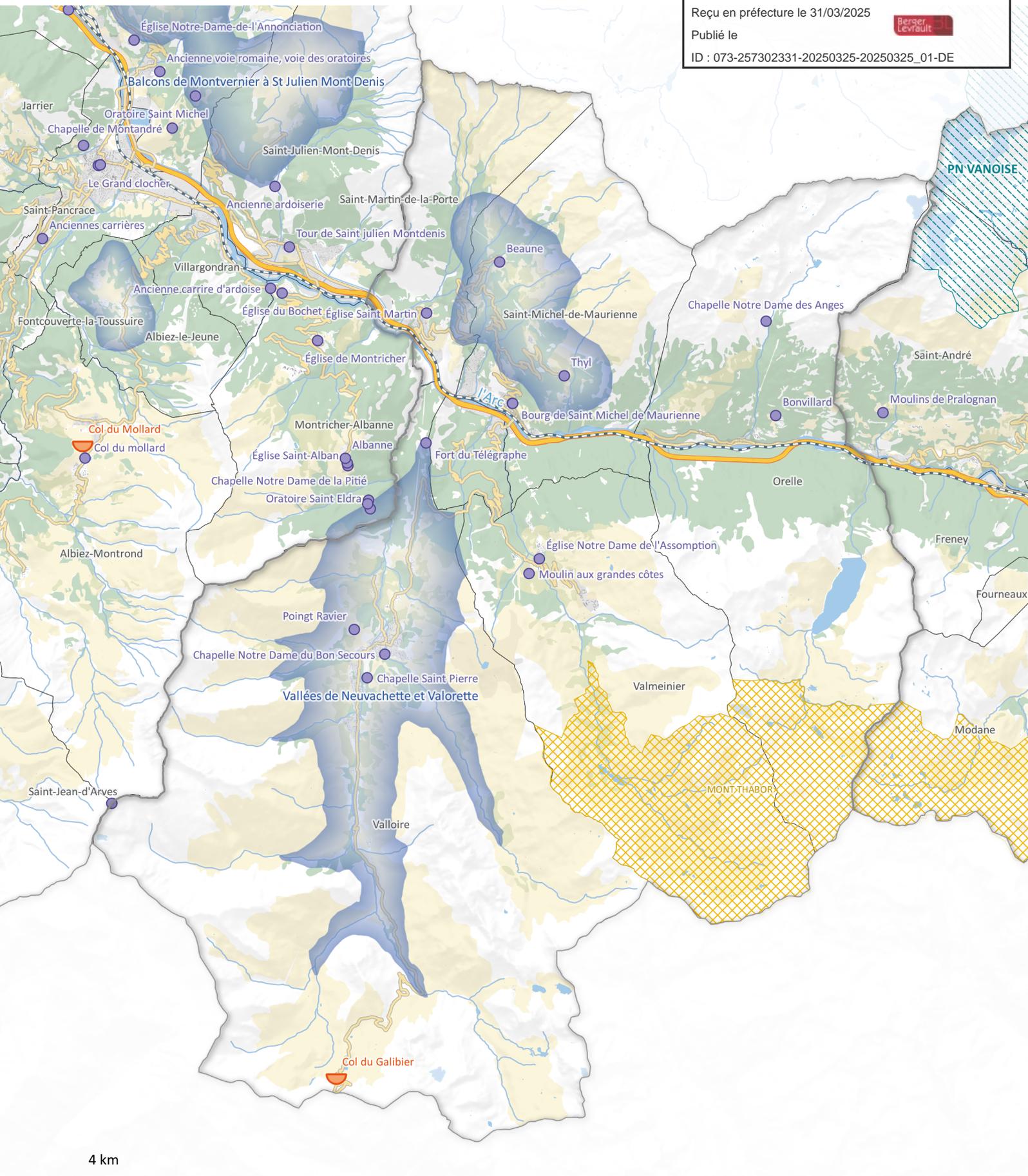
4 km

- Patrimoine paysager**
- Glacier
 - Hydrographie
 - Entité paysagère remarquable à protéger et à valoriser
 - Cœur du Parc National de la Vanoise
 - Site classé
 - Forêt
 - Espace agricole

- Patrimoine historique, architectural et urbain**
- Col routier
 - Patrimoine remarquable à protéger et à valoriser
 - Réseau ferré national
 - Limite d'intercommunalité
 - Zone urbaine



Envoyé en préfecture le 31/03/2025
 Reçu en préfecture le 31/03/2025
 Publié le
 ID : 073-257302331-20250325-20250325_01-DE



4 km

Patrimoine paysager

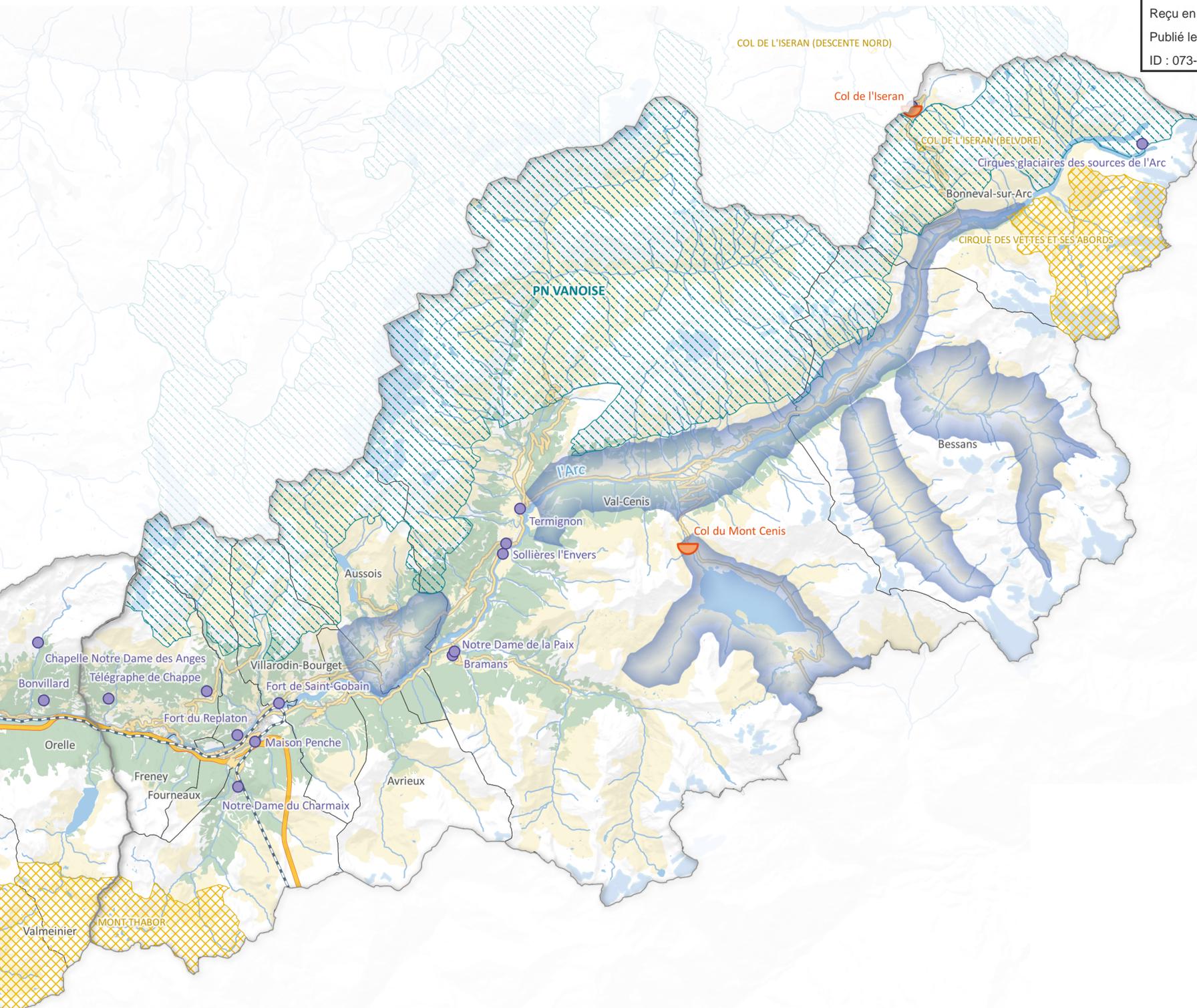
- Glacier
- Hydrographie
- Entité paysagère remarquable à protéger et à valoriser
- Cœur du Parc National de la Vanoise
- Site classé
- Forêt
- Espace agricole

Col routier

Patrimoine historique, architectural et urbain

- Patrimoine remarquable à protéger et à valoriser
- Réseau ferré national
- Limite d'intercommunalité
- Zone urbaine



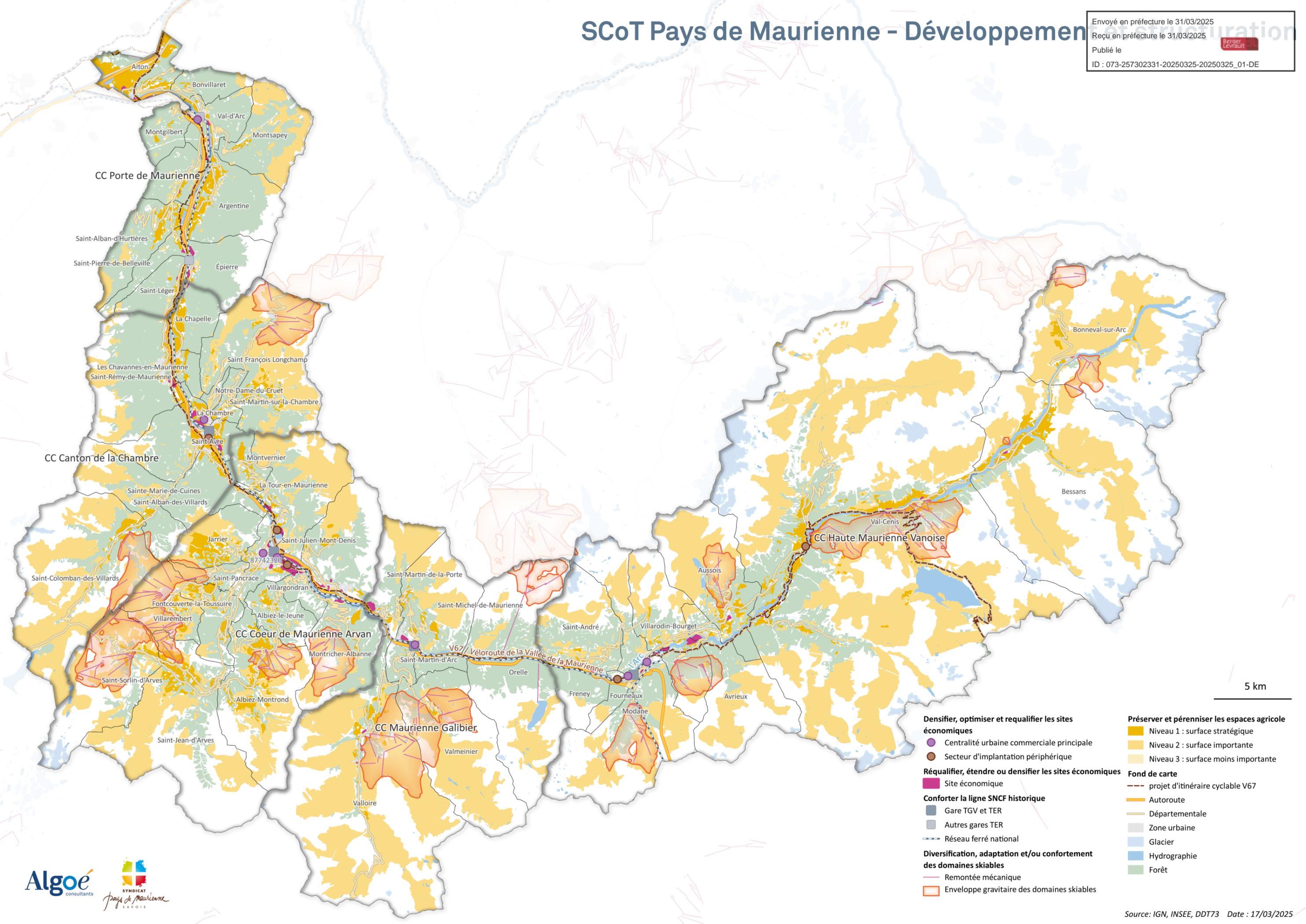


8 km

- Patrimoine paysager**
- Glacier
 - Hydrographie
 - Entité paysagère remarquable à protéger et à valoriser
 - Cœur du Parc National de la Vanoise
 - Site classé
 - Forêt
 - Espace agricole
 - Col routier
- Patrimoine historique, architectural et urbain**
- Patrimoine remarquable à protéger et à valoriser
 - Réseau ferré national
 - Limite d'intercommunalité
 - Zone urbaine

SCoT Pays de Maurienne - Développement

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
 Reçu en préfecture le 31/03/2025
 Publié le
 ID : 073-257302331-20250325-20250325_01-DE

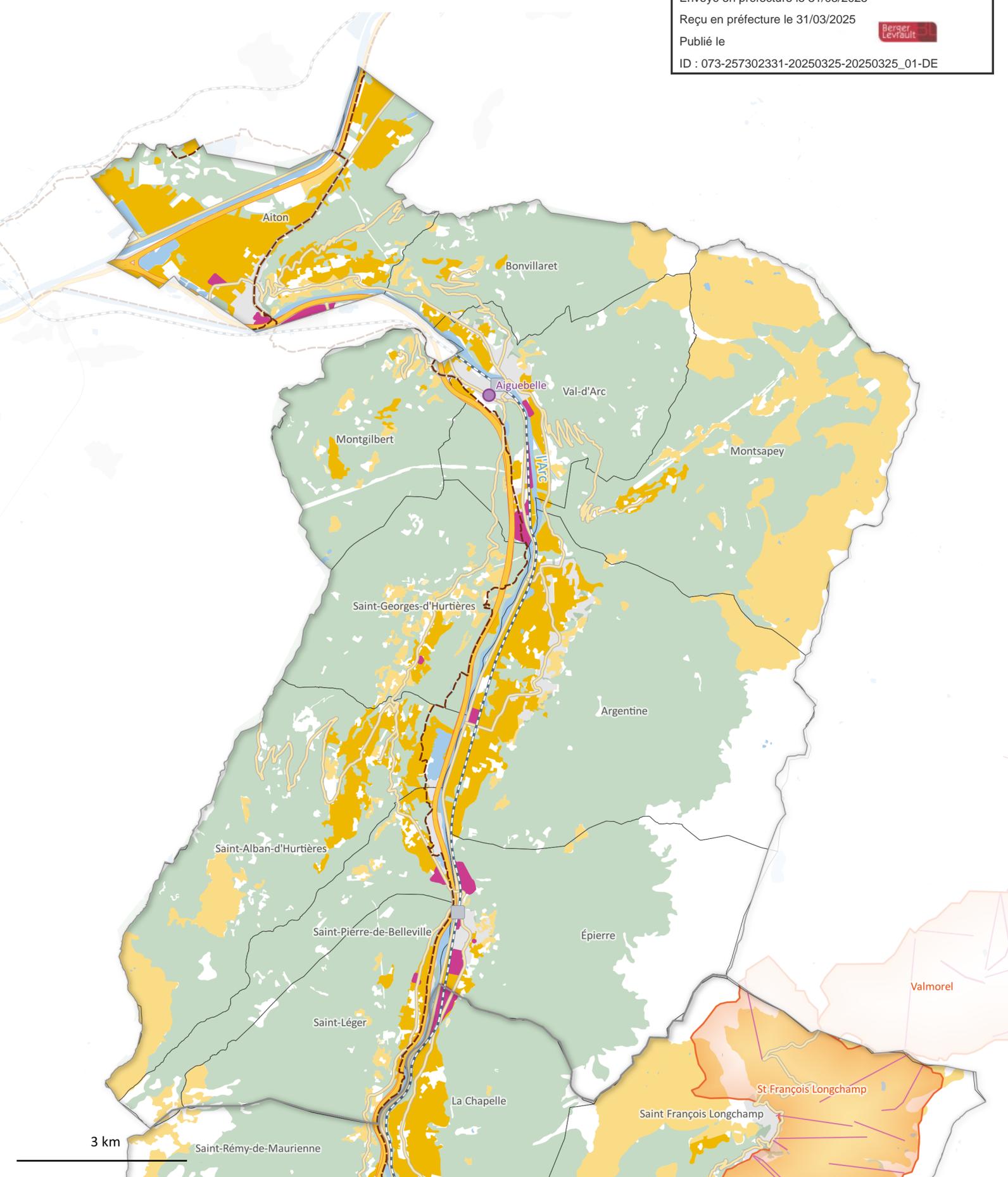


- Densifier, optimiser et requalifier les sites économiques**
 - Centralité urbaine commerciale principale
 - Secteur d'implantation périphérique
- Réqualifier, étendre ou densifier les sites économiques**
 - Site économique
- Conforter la ligne SNCF historique**
 - Gare TGV et TER
 - Autres gares TER
 - Réseau ferré national
- Diversification, adaptation et/ou confortement des domaines skiables**
 - Remontée mécanique
 - Enveloppe gravitaire des domaines skiables

- Préserver et pérenniser les espaces agricole**
 - Niveau 1 : surface stratégique
 - Niveau 2 : surface importante
 - Niveau 3 : surface moins importante
- Fond de carte**
 - projet d'itinéraire cyclable V67
 - Autoroute
 - Départementale
 - Zone urbaine
 - Glacier
 - Hydrographie
 - Forêt

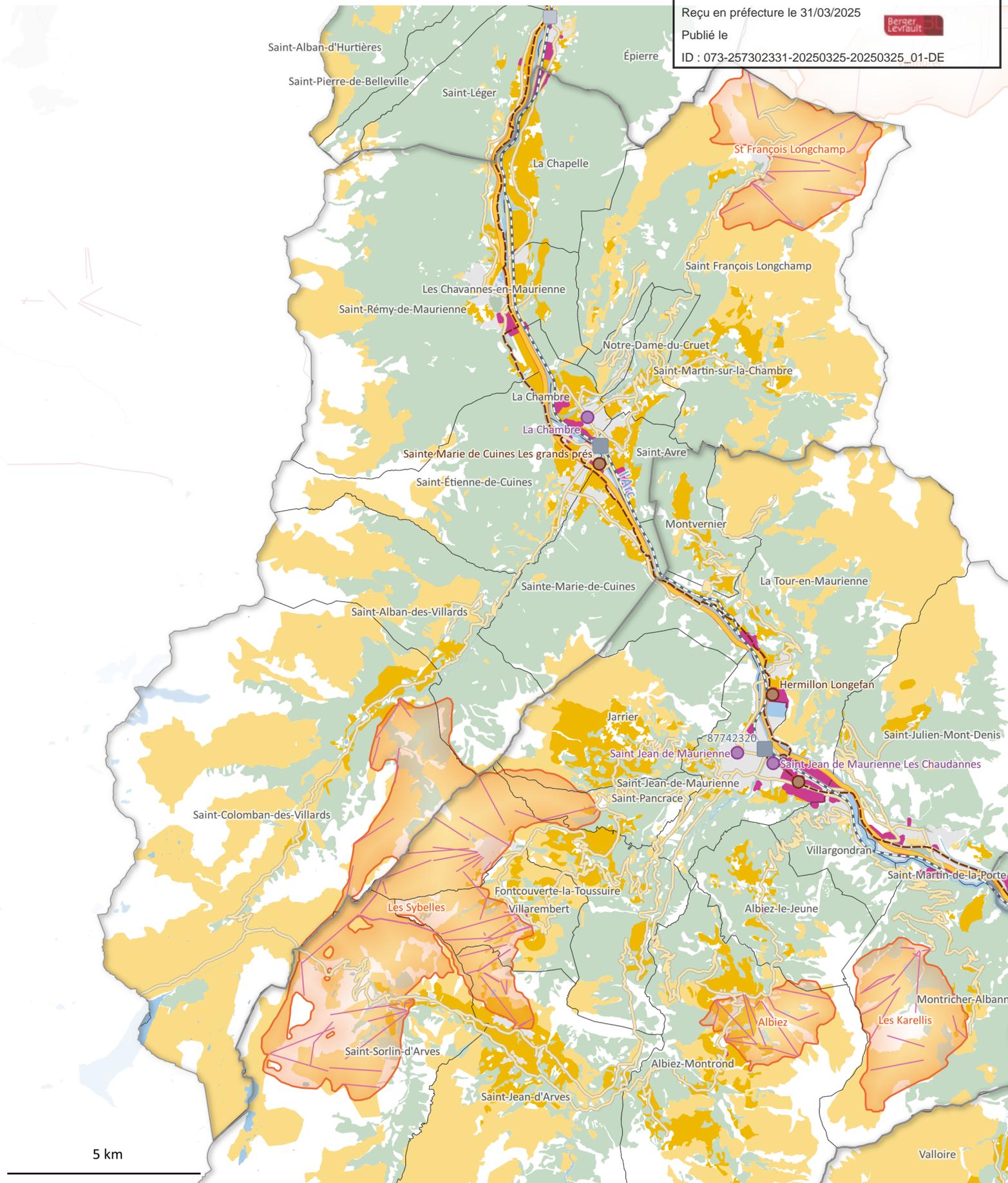
5 km

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
 Reçu en préfecture le 31/03/2025
 Publié le
 ID : 073-257302331-20250325-20250325_01-DE



<p>Densifier, optimiser et requalifier les sites économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Centralité urbaine commerciale principale ● Secteur d'implantation périphérique <p>Réqualifier, étendre ou densifier les sites économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Site économique <p>Conforter la ligne SNCF historique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Gare TGV et TER ■ Autres gares TER 	<p>— Réseau ferré national</p> <p>Diversification, adaptation et/ou confortement des domaines skiables</p> <ul style="list-style-type: none"> — Remontée mécanique Enveloppe gravitaire des domaines skiables <p>Préserver et pérenniser les espaces agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Niveau 1 : surface stratégique ■ Niveau 2 : surface importante ■ Niveau 3 : surface moins importante 	<p>Fond de carte</p> <ul style="list-style-type: none"> — projet d'itinéraire cyclable V67 — Autoroute — Départementale ■ Zone urbaine ■ Glacier ■ Hydrographie ■ Forêt
--	--	---





Densifier, optimiser et requalifier les sites économiques

- Centralité urbaine commerciale principale
- Secteur d'implantation périphérique

Réqualifier, étendre ou densifier les sites économiques

- Site économique

Conforter la ligne SNCF historique

- Gare TGV et TER
- Autres gares TER

Réseau ferré national

Diversification, adaptation et/ou confortement des domaines skiables

- Remontée mécanique
- Enveloppe gravitaire des domaines skiables

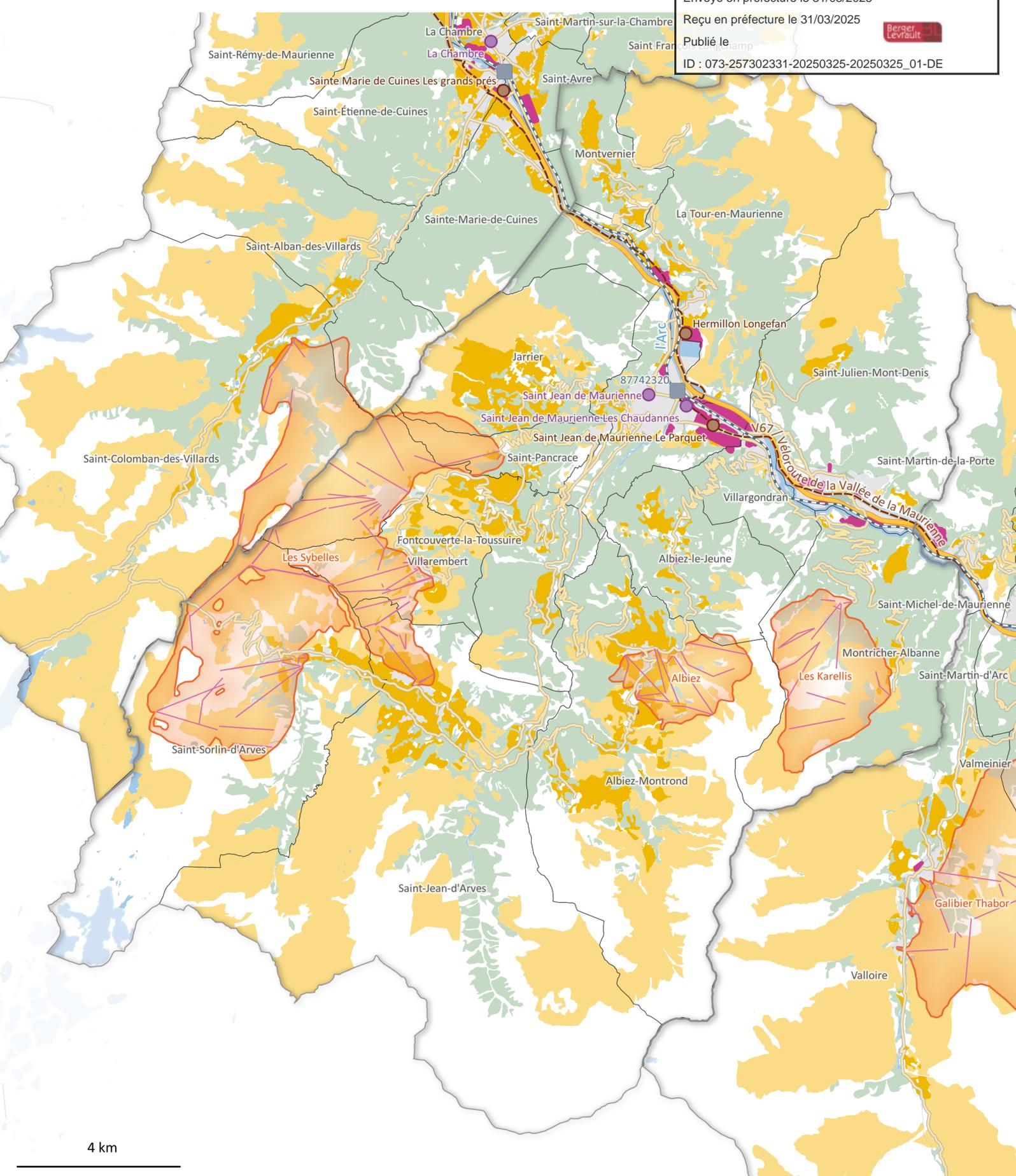
Préserver et pérenniser les espaces agricole

- Niveau 1 : surface stratégique
- Niveau 2 : surface importante
- Niveau 3 : surface moins importante

Fond de carte

- projet d'itinéraire cyclable V67
- Autoroute
- Départementale
- Zone urbaine
- Glacier
- Hydrographie
- Forêt

5 km



4 km

Densifier, optimiser et requalifier les sites économiques

- Centralité urbaine commerciale principale
- Secteur d'implantation périphérique

Réqualifier, étendre ou densifier les sites économiques

- Site économique

Conforter la ligne SNCF historique

- Gare TGV et TER
- Autres gares TER

Réseau ferré national

Diversification, adaptation et/ou confortement des domaines skiables

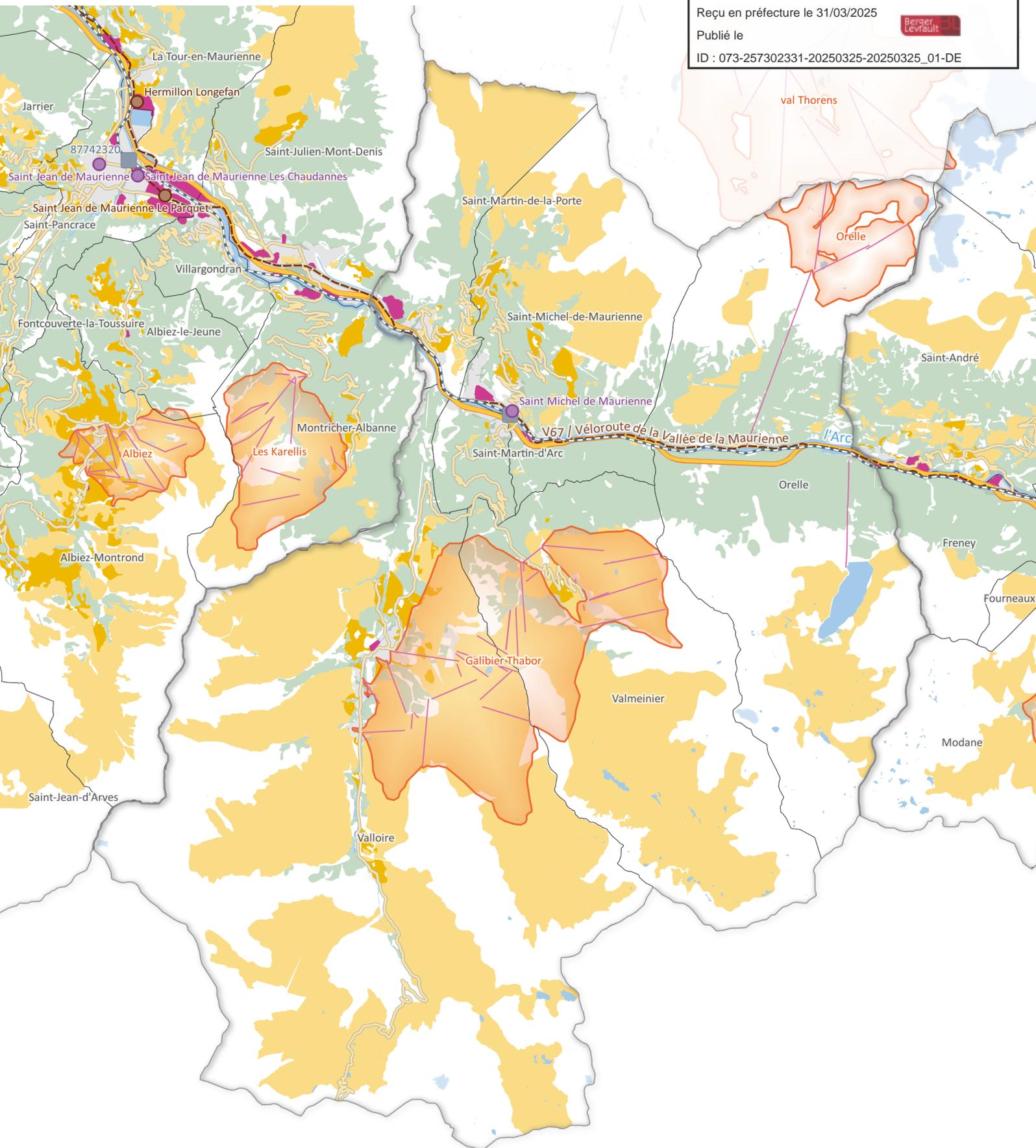
- Remontée mécanique
- Enveloppe gravitaire des domaines skiables

Préserver et pérenniser les espaces agricole

- Niveau 1 : surface stratégique
- Niveau 2 : surface importante
- Niveau 3 : surface moins importante

Fond de carte

- projet d'itinéraire cyclable V67
- Autoroute
- Départementale
- Zone urbaine
- Glacier
- Hydrographie
- Forêt



4 km

Densifier, optimiser et requalifier les sites économiques

- Centralité urbaine commerciale principale
- Secteur d'implantation périphérique

Réqualifier, étendre ou densifier les sites économiques

- Site économique

Conforter la ligne SNCF historique

- Gare TGV et TER
- Autres gares TER

Réseau ferré national

Diversification, adaptation et/ou confortement des domaines skiables

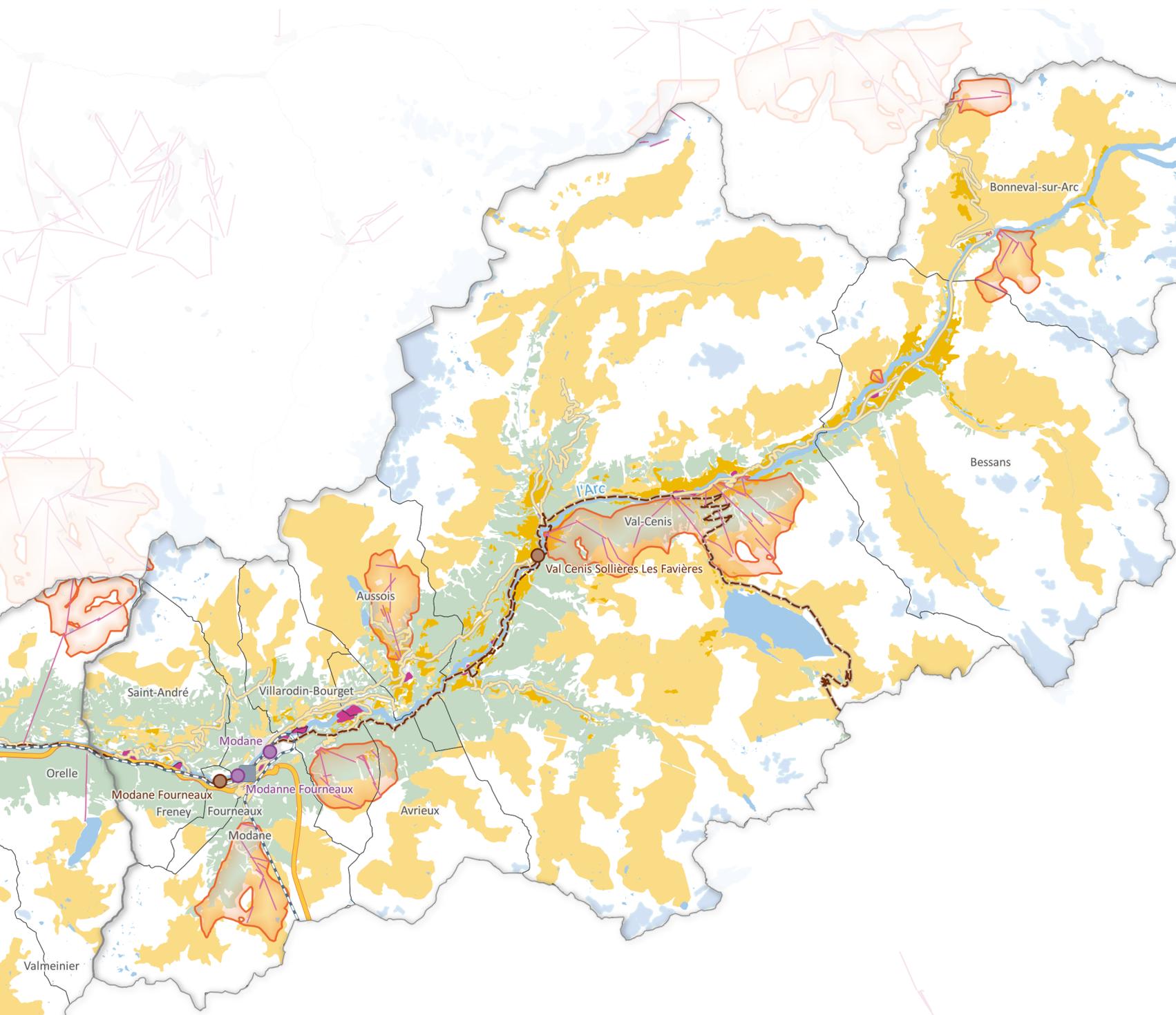
- Remontée mécanique
- Enveloppe gravitaire des domaines skiables

Préserver et pérenniser les espaces agricole

- Niveau 1 : surface stratégique
- Niveau 2 : surface importante
- Niveau 3 : surface moins importante

Fond de carte

- projet d'itinéraire cyclable V67
- Autoroute
- Départementale
- Zone urbaine
- Glacier
- Hydrographie
- Forêt



8 km

- Densifier, optimiser et requalifier les sites économiques**
 - Centralité urbaine commerciale principale
 - Secteur d'implantation périphérique
- Réqualifier, étendre ou densifier les sites économiques**
 - Site économique
- Conforter la ligne SNCF historique**
 - Gare TGV et TER
 - Autres gares TER
 - Réseau ferré national
- Diversification, adaptation et/ou confortement des domaines skiables**
 - Remontée mécanique
 - Enveloppe gravitaire des domaines skiables
- Préserver et pérenniser les espaces agricole**
 - Niveau 1 : surface stratégique
 - Niveau 2 : surface importante
 - Niveau 3 : surface moins importante
- Fond de carte**
 - projet d'itinéraire cyclable V67
 - Autoroute
 - Départementale
 - Zone urbaine
 - Glacier
 - Hydrographie
 - Forêt